



Maison générale des Ursulines (1358, rue Barrin, Québec QC G1S 2G8)

***Le monastère des Ursulines de Québec :
un legs culturel exceptionnel
pour le Québec de demain***

**Mémoire présenté par les Ursulines de Québec
pour alimenter la réflexion qui permettra au ministère de la Culture de
renouveler sa politique culturelle**

.. juillet 2016

Pour que ce pays puisse croître, il faut qu'il s'enracine dans l'amour
de tous ceux qui l'ont fait et qu'on le partage avec tous ceux qui
l'habitent. (Yvon Rivard, *Le Devoir*, 10 juin 2016)

Arrivées en Nouvelle-France avec Marie de l'Incarnation en 1639, les Ursulines font partie des pionnières qui ont fondé le Québec. Instigatrices de la première école pour filles en Amérique, elles ont créé des monastères et des écoles dans plusieurs régions du Québec.

Le monastère des Ursulines de Québec, classé monument historique par le ministère de la Culture en 2011, est qualifié par les experts de « plus grand trésor d'architecture conventuelle à Québec, au Québec et probablement en Amérique du Nord. »¹. Ce remarquable ensemble architectural, dont les époques et les styles sont signés par les plus grands architectes, artistes et sculpteurs québécois, contient en outre des vestiges séculaires que les Ursulines entretiennent soigneusement depuis 1642.²

Après bientôt quatre siècles de dévouement en faveur de l'éducation, mais aussi d'efforts soutenus pour préserver la beauté, les arts et la culture au sein de leur monastère de Québec, la congrégation des Ursulines se dépeuple. Aussi se prépare-t-elle, depuis quelques années déjà, à léguer son magnifique monastère au gens de Québec et du Québec.

Pourquoi intervenir dans le cadre du renouvellement de la politique culturelle québécoise?

Parce que l'héritage des Ursulines, en raison de son poids prépondérant dans l'histoire de la Nouvelle-France et du Québec, doit revenir à l'ensemble de la société québécoise.

Parce que, si les Ursulines se sont débrouillées presque sans aide de l'État pendant des siècles, elles ont aujourd'hui besoin d'un soutien ferme du gouvernement et de la concertation de tous ses partenaires pour léguer convenablement leur héritage.

Parce que le patrimoine religieux est tout à la fois culture et histoire, cœur identitaire de la société québécoise, point focal de l'aménagement urbain, illustration première de ce que doit être le développement durable, générateur d'une chaîne d'emplois extrêmement diversifiés et moteur du développement touristique : une richesse que le Québec ne peut pas se permettre de négliger.

Parce qu'un État qui croit en la culture doit déployer toute sa force pour préserver les traces de l'histoire.

Parce que, pour notre monastère, dans dix ans, ce sera trop tard. C'est maintenant qu'il faut agir.

¹ Patri-Arch. *Hiérarchie patrimoniale des propriétés des communautés religieuses situées sur le territoire de la ville de Québec, Rapport final*, avril 2010, p. 15.

² Le monastère des Ursulines de Québec, ce sont notamment : 35 000 sculptures, peintures, pièces d'orfèvrerie, dorures et œuvres textiles qui sont d'une beauté et d'une valeur remarquables; des archives (la plus ancienne date de 1588) qui rassemblent tous les documents n'ayant pas péri dans les incendies depuis la fondation de 1639; la chapelle où se trouve le tombeau de Marie de l'Incarnation (1599-1672), reconnue comme l'un des plus beaux ensembles de bois sculpté du Québec avec son retable de Pierre-Noël Levasseur (1730), doré par les Ursulines, et où sont exposés de remarquables tableaux français et italiens, des panneaux d'autel et ornements brodés ainsi que des pièces d'orfèvrerie; des escaliers, des portes, des boiseries, des corridors de pierres, des foyers, des parloirs, des puits, une cuisine, une buanderie ou un chœur qui racontent des pans entiers de l'histoire du Québec.